
[Imprimer](#)

Un stationnement intelligent et mutualisé pour Paris-Saclay

Image

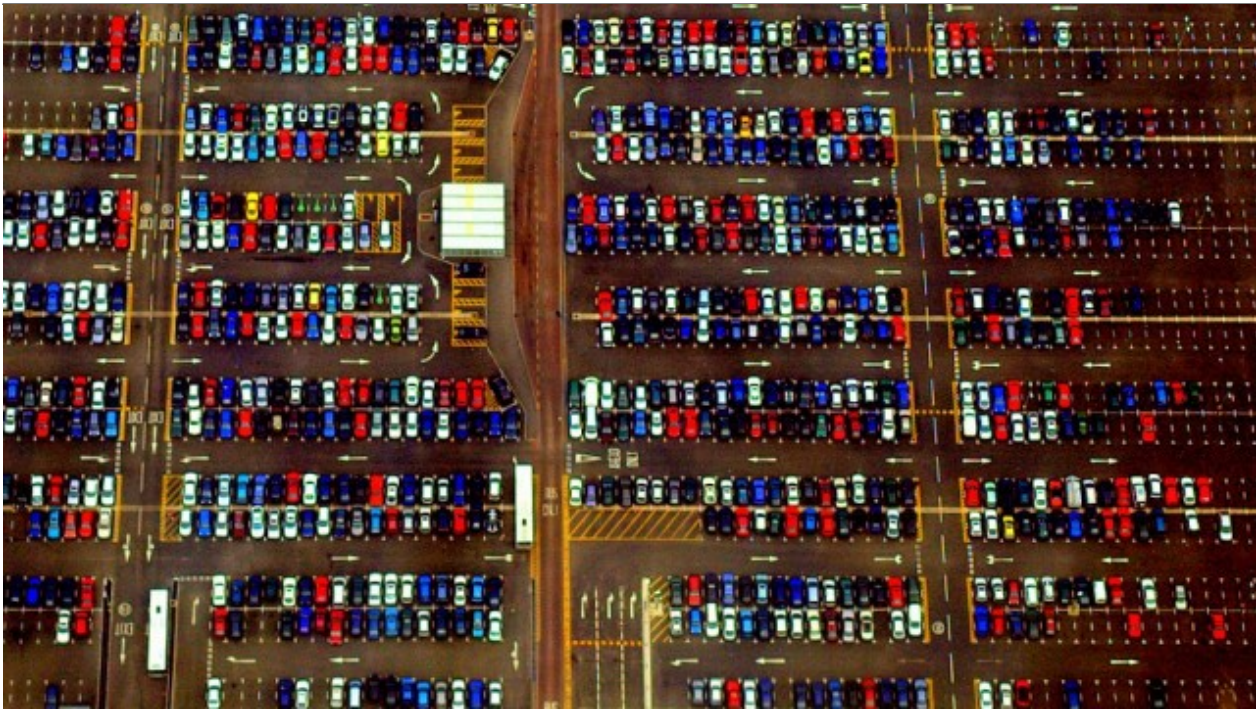
Un groupement mené par Colas a été choisi par l'établissement public d'aménagement (EPA) Paris-Saclay pour développer le stationnement intelligent et mutualisé dans le campus urbain.

Les places de parking construites dans le campus urbain Paris-Saclay étant pour l'essentiel intégrées aux nouvelles constructions, l'établissement public d'aménagement recherche des solutions pour « rendre plus visible l'offre existante et favoriser la mutualisation de places », explique-t-il. Une consultation pour l'accompagner dans la conception de « services innovants et répliquables » avait donc été lancée.

L'aménageur a annoncé, le 4 juillet 2018, avoir choisi dans ce cadre un groupement mené par Colas, en cotraitance avec ParkingMap (éditeur de logiciel spécialisé dans les parkings connectés), Zenpark (exploitant de parkings partagés en ouvrage), Nokia et OpenDataSoft (éditeur de logiciel spécialisé dans l'open data). Les solutions proposées doivent permettre notamment aux usagers « d'être informés à tout moment de la disponibilité des places de stationnement – ainsi que des services qui leur sont associés (horaires, tarifs, accessibilité mobilité réduite, possibilité de recharge électrique) et d'être guidés dynamiquement vers une place correspondant à leur besoin ou de se voir proposer des alternatives à l'usage de la voiture individuelle », précise l'EPA. La solution Moov'Hub proposée par Mobility by Colas, entité de Colas, sera notamment déployée. Par ailleurs, « différents équipements numériques installés sur voirie et dans les parkings privés ou en ouvrage seront expérimentés en phase de R&D, offrant à l'usager le choix de se diriger vers des places réservées ou non, de courte ou longue durée et la possibilité de payer de façon dématérialisée ».

Partenariat d'innovation

Conclu pour une durée de cinq ans, ce partenariat d'innovation se décomposera en deux phases. Lors de la première, dite « phase R&D », il s'agira de mettre au point le service de stationnement. Cette phase, d'une durée de deux ans, devra également aboutir à la définition d'un modèle économique pérenne pour l'ensemble des partenaires. La seconde phase, dite « phase d'exploitation », permettra ensuite de tester le modèle économique tout en déployant à plus grande échelle le service de stationnement mis au point.



« La gestion du stationnement intelligent fait partie de l'ambition de l'EPA Paris-Saclay de créer la ville durable et intelligente », a rappelé l'aménageur. Les organismes publics ou privés qui décideront de participer au service pourront également organiser une mutualisation de leurs places inoccupées. Parallèlement, l'EPA Paris-Saclay et les collectivités locales – en particulier la communauté d'agglomération Paris-Saclay et les communes de Gif-sur-Yvette, Orsay, Palaiseau – disposeront d'un outil permettant de suivre finement les mobilités dans le campus et faciliter le contrôle du stationnement payant sur la voirie.